

Réf: Dossier 395704

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ARKA » en abrégé « SCI ARKA »

Siège Abidjan Treichville avenue 08 rue 10 Lot 208  
Section CV Parcelle 66, Lot 208A, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/09/2024 reçus par Me Christiane BITTY-KOUYATE, enregistrés au CEPICI, le 16/10/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ARKA » en abrégé « SCI ARKA »

Objet : -L'acquisition ,la mise en valeur l'administration , la gestion, l'exploitation,la location de tous immeubles appartenant à la SCI ARKA

- l'edification de toute construction sur les terrains acquis par ladite société

- La gestion de tout patrimoine immobilier dont elle est et pourrait devenir propriétaire ,par voie d'acquisition , d'apport ou autrement

Et, d'une manière générale, toutes opérations qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objet similaires ou connexes pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société d'une part et d'autre part qu'elles se rapportent à des biens détenus par la SCI ARKA

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Treichville avenue 08 rue 10 Lot 208  
Section CV Parcelle 66, Lot 208A, Ilot 0

Dirigeant(s) M ABDUL REDA MOHAMED ALI  
(ADMINISTRATEUR), M ABDUL REDA MAHDI  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2024-B40-00433 du 07/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

